

# ICI, maintenant, viser le Zéro Déchet!



## Boîte à outils - 2021

### à l'intention des industries, commerces et institutions (ICI) de La Matapédia et de La Mitis

#### POURQUOI RÉDUIRE LES DÉCHETS

1. Diminuer les coûts de traitement, donc diminuer les taxes associées :
  - Enfouir une tonne de déchet : 160 \$/tm
  - Recycler une tonne de matière : 20 \$/tm
  - Composter une tonne de matière : 12 \$/habitant, fixe
  - En vertu du Programme de redistribution des redevances à l'enfouissement du Gouvernement du Québec, les municipalités sont compensés financièrement pour leur bonne performance en réduction des déchets.
2. Les ICI représentent plus de 37 % des déchets générés dans La Matapédia et La Mitis, soit près de 5000 tonnes annuellement.
3. Pour démontrer son engagement envers la protection de l'environnement, des ressources et faire un développement durable de notre communauté :
  - Le plastique prend plus de 1000 années à se décomposer à l'enfouissement
  - Les matières compostables à l'enfouissement se décomposent rapidement certes, mais génèrent du méthane, un gaz à effet de serre 25 fois plus puissant que le dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).
4. Pour aider à répondre aux objectifs du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de diminution des déchets sur notre territoire.



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis



### ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

- C'est l'étape la plus importante : Vouloir!

### ÉTAT DE LA SITUATION

- Faire l'inventaire des matières générées et de leurs sources (lieux, procédés, etc.)
- Identifier le mode de gestion actuel des matières résiduelles et les coûts associés

### ÉTABLIR UN PLAN D'ACTION

- Établir des objectifs et un échéancier
- Identifier les ressources disponibles (services et aide financière)
- Identifier les équipements nécessaires selon le budget
- Déterminer les actions de réduction, de réemploi ou de recyclage des matières résiduelles à mettre en place

### MISE EN ŒUVRE DU PLAN

- Impliquer les employés
- Signer un contrat de service de récupération ou se procurer des bacs auprès de la municipalité
- Adapter les lieux de travail pour faciliter la participation (nouvel équipement et identification)
- Former les employés sur le fonctionnement du programme dès leur entrée en poste

### SUIVI

- Évaluer les résultats et apporter les améliorations nécessaires
- Remercier les personnes impliquées et les employés et communiquer les résultats de vos efforts

## LES CLÉS DU SUCCÈS



- ✓ IMPLICATION ET ENGAGEMENT DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL
- ✓ FORMULE SIMPLE ET EFFICACE
- ✓ COMMUNICATION AUX CLIENTS ET EMPLOYÉS
- ✓ AFFICHAGE CLAIR ET ÉVIDENT

La gestion des matières résiduelles couvre beaucoup de secteurs d'activité au sein d'une entreprise. Pour bien gérer ses matières résiduelles, il faut d'abord consommer de façon écoresponsable, c'est-à-dire faire de bons achats et bien utiliser les produits nouvellement acquis. De cette façon, on s'assure de :

- Protéger nos ressources naturelles
- Produire des matières résiduelles plus faciles à recycler et à valoriser
- Réduire la quantité de matières résiduelles produites







La hiérarchie 3R est la « recette » de base pour consommer et gérer nos matières résiduelles de façon responsable. L'idée est de repenser nos façons de faire pour favoriser, dans l'ordre, les actions suivantes :

Actions	Définition
<b>Réduction à la source</b>	<p>Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! Réduire signifie de repenser ses façons de faire et ses habitudes de consommation pour produire moins de déchets. Pour ce faire, il faut :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Évaluer ses besoins réels</li> <li>2) Acheter uniquement le nécessaire</li> <li>3) Éviter d'acheter des produits jetables, suremballés, en format individuel et non recyclables</li> </ol>
<b>Réutilisation</b>	<p>La réutilisation signifie de donner une deuxième vie à un objet. Elle peut se faire de deux façons :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Au moment de l'achat, on privilégie des articles de seconde main</li> <li>2) Au moment de se débarrasser d'un objet qui n'a plus d'utilité pour notre entreprise, s'il est encore en bon état, il peut être revendu ou encore être offert à d'autres organismes ou entreprises</li> </ol> <p>Avant de remplacer un objet non fonctionnel, on se renseigne s'il peut être réparé pour, prolonger son utilisation.</p>
<b>Recyclage</b>	<p>La récupération permet de transformer certaines matières en ressources et de les utiliser comme matières premières pour fabriquer de nouveaux produits. On économise de cette façon du pétrole, de l'électricité et on évite l'épuisement des gisements de minerai de fer, etc.</p>



BAC BLEU

MATIÈRES	ACCEPTÉES	REFUSÉES
<b>PAPIER</b> 	Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
<b>CARTON</b> 	Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	Carton ondulé ciré
<b>VERRE</b> 	Bouteille et pot de verre	Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
<b>PLASTIQUE</b> 	Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, numéro 6 rigide, sacs de plastique, pellicule plastique (de type Saran Wrap), plastique agricole, polypropylène ondulé (COROPLAST)	Pellicule plastique souillée, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
<b>MÉTAL</b> 	Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	Pile, canette d'aérosol et contenant de propane



## BAC BRUN

MATIÈRES ACCEPTÉES	MATIÈRES REFUSÉES
<p><b>RÉSIDUS ALIMENTAIRES</b> (CRUS, CUITS OU PÉRIMÉS)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Fruits et légumes</li> <li>· Viandes, volailles et os</li> <li>· Poissons, fruits de mer</li> <li>· Oeufs et coquilles</li> <li>· Écales de noix et noyaux de fruits</li> <li>· Produits laitiers</li> <li>· Graisse animale et végétale</li> <li>· Pâtes, pain, céréales, riz</li> <li>· Gâteaux, biscuits, bonbons</li> <li>· Tartinade, confiture, condiments</li> <li>· Café, filtres à café et sachets de thé</li> <li>· Aliments frits ou en sauce</li> </ul> <p><b>RÉSIDUS VERTS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Fleurs et plantes (Ex. : Rhubarbe)</li> <li>· Résidus de désherbage</li> </ul> <p><b>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Papier journal</li> <li>· Sacs en papier</li> <li>· Boîtes de pizza, de pâtisserie</li> <li>· Essuie-tout</li> <li>· Serviettes de table</li> </ul>	<p>Matières recyclables</p> <p>Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage</p> <p>Couches, tampons et serviettes hygiéniques</p> <p>Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)</p> <p>Cartons de lait et de jus</p> <p>Vêtements</p> <p>Mousse de sècheuse et poussière</p> <p>Produits de jardinage et engrais</p> <p>Résidus domestiques dangereux</p> <p>Produits ménagers et savon</p> <p>Produits pharmaceutiques</p> <p>Cendres, même refroidies</p> <p>Arbustes et branches</p> <p>Feuilles d'automne</p> <p>Sciure et copeaux de bois</p> <p>Terreau d'empotage, terre ou sable</p> <p>Résidus d'agriculture commerciale</p> <p><u>SACS - Les sacs en plastique biodégradables ou oxo-biodégradables sont REFUSÉS</u></p>

Les sacs de plastiques COMPOSTABLES sont acceptés dans la collecte des matières organiques. Les autres appellations, telles que oxo-biodégradable, biodégradable, ne sont pas acceptées. Prenez soin de rechercher la mention et le logo « COMPOSTABLE » sur la boîte ou l'une de ces certifications :

Norme Québécoise BNQ 0017-088	Norme Américaine ASTM 6400	Norme Européenne EN 13432
 <p>COMPOSTABLE www.compostable.info</p>	 <p>BPI®</p>	 <p>compostable</p>



L'écocentre est un centre de récupération de matières résiduelles, offrant un endroit pour se débarrasser de certains produits, matières et matériaux. Ensuite, ces matières sont récupérées et recyclées afin que les matériaux qui les composent soient valorisés. Les matières acceptées dans les écocentres sont :



- Encombrants et électroménagers : Divan, réfrigérateur, poêle, laveuse, sècheuse, etc.
- Matériaux de construction : Bois, bois peinturé, portes, fenêtres, etc.
- Bardeaux d'asphalte
- Appareils informatiques et électroniques
- Résidus verts : Branches, feuilles, gazon (peut varier selon la saison et l'écocentre)
- Pneus d'un maximum de 48 pouces de diamètre (Sans jante dans La Matapédia)
- Huile, peinture et teinture
- Batteries (AAA, AA, C, D, 9V, piles de montre, de lampes, d'outils, de caméras, d'ordinateurs, etc)
- Fluorescent et ampoule fluo-compacte (La Mitis seulement)

À noter que pour les institutions, commerces et industries, **certains frais peuvent s'appliquer**. Il est recommandé de visiter le site internet ou d'appeler avant d'apporter des matières pour éviter des frais surprises.



Amqui (ouvert toute l'année):  
**32, rang St-Paul, C.P. 5002, G5J 3J1**  
Causapscal (fermé en hiver):  
**Chemin du Rang B, GoJ 1Jo**  
Sayabec (fermé en hiver):  
**14, route Rioux, GoJ 3Ko**

**418 629-4224**  
[ecositedelamatapedia@gmail.com](mailto:ecositedelamatapedia@gmail.com)  
[www.ecositedelamatapedia.ca](http://www.ecositedelamatapedia.ca)



**428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli**  
(Près de l'aéroport, accès via le chemin Perreault Est)

418 775-8445, poste 2280  
[ecocentre@mitis.qc.ca](mailto:ecocentre@mitis.qc.ca)  
[www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html](http://www.ecoregie.ca/collecte/ecocentre-mitis.html)

## SUPPORTS OFFERTS DANS LA RÉGION

Ces organismes sont disponibles localement pour vous aider à mieux gérer vos matières résiduelles en ce qui concerne les pratiques à l'interne, les équipements, les programmes d'aide financière, etc.

## RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

### MRC DE LA MATAPÉDIA

Tél. : 418 629-2053 poste 1138

Courriel : [matresi@mrccmatapedia.qc.ca](mailto:matresi@mrccmatapedia.qc.ca)

### MRC DE LA MITIS

Tél. : 418-775-8445 poste 1138

Courriel : [matresi@mitis.qc.ca](mailto:matresi@mitis.qc.ca)

[www.ecoregie.ca](http://www.ecoregie.ca)



Régie intermunicipale de traitement  
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES  
MRC de La Matapédia et de La Mitis

## SYNERGIE BAS-SAINT-LAURENT

Tél. : 418 562-3171

Courriel : [info@synergiebsl.ca](mailto:info@synergiebsl.ca)

[www.synergiebsl.ca](http://www.synergiebsl.ca)



## FONDS ÉCOLEADER – BAS-SAINT-LAURENT

Tél. : 418 750-4625

Courriel : [m.joncas@fondsecoleader.ca](mailto:m.joncas@fondsecoleader.ca)

[www.fondsecoleader.ca](http://www.fondsecoleader.ca)

FONDS  
ÉCOLEADER

SOUTIEN AUX ENTREPRISES  
EN ESSOR ÉCORESPONSABLE

## ICI ON RECYCLE +

Le programme de reconnaissance ICI on recycle + de RECYC-QUÉBEC souligne les efforts des organisations ayant implanté des mesures permettant une gestion écoresponsable des matières résiduelles. Pour les détails du programme : [www.recyc-quebec.gouv.qc.ca](http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca)